



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
24	29	29

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 30 AVRIL 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Quentin TILLARD

**Conseillers municipaux présents** : Jean-Pierre SERRUS, Aurélie GROSSO, David MANDINE, Nathalie JEAN, Philippe VANHALST, Alix DIOP, Yaya BOUKHECHAM, Charlotte VADEBLE, Jean-François MASCARO, Pierre DENIZET, Alain VERON, Florence LECOCQ, Maria PENHARD, Claire SCHAAF, Delphine TOMAS, Cyril MERLIN, Laure WALLET, Solange GHAOUI, Ludovic JEAN, Quentin TILLARD, Valérie BONNET, Florence LENOBLE, Maria RAT, Jean-Philippe PROST

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : Lydie MILAD à Jean-Pierre SERRUS, Hugo LEGENDRE à David MANDINE, Patrick URAS à Aurélie GROSSO, Waren BOUKHECHAM à Florence LENOBLE, Robert MARTI à Valérie BONNET

**Conseillers Municipaux absents** :

#### Délibération N° 26/46-

#### OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - COMMUNE

Rapporteur : Mme Aurélie GROSSO

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance

Le vote du compte financier unique constitue l'arrêté du compte du budget principal de la Commune et de ses budgets annexes. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

**Budget principal de la Commune** : La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2025 de 2 044 021,97 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2025 (titre émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Résultats de clôture de l'exercice 2025	Résultat 2024 reporté	Résultat cumulé 2025 à affecter
376 170,21 €	+ 1 667 851,76 €	+ 2 044 021,97€

La section d'investissement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2025 de 242 163,47 €. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2025 cumulé au déficit 2024, comme indiqué ci-dessous :

Section d'investissement :

Résultats de clôture de l'exercice 2025	Résultat 2024 reporté	Résultat cumulé 2025 à affecter	Restes à réaliser
569 414,12 €	-327 250,65 €	+ 242 163,47 €	+ 1 738 543,30 €
			+ 1 980 706,77 €

REÇU EN PREFECTURE

le 06/05/2026

Application agréée E-legalite.com

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable au budget principal de la Commune,  
Vu la délibération n° 43/26 du 30 Avril 2026 relative à l'approbation du compte financier unique 2025 de la Commune et de ses budgets annexes,  
Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 Avril 2026,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix pour (27) et 2 contre (Maria RAT, Jean-Philippe PROST),

CONSTATE les résultats 2025 comme évoqués,

AFFECTE les résultats :

En section de fonctionnement : + 2 044 021,97 € - Compte 002 – Résultat d'exploitation reporté en recettes.

En section d'investissement : + 242 163,47€ – Compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en dépenses.

REPREND ces résultats au budget supplémentaire 2026 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Le Maire :

  
Jean-Pierre SERRUS



Le Secrétaire de séance :

  
Quentin TILLARD

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 6/05/26  
Et de la publication sur le site internet le... 6/05/26.....  
ou notification le ..... 6/05/26

REÇU EN PREFECTURE

le 06/05/2026

Application agréée E-legalite.com